





Projet Thématique Long (PTL) *Transition, Gouvernance, Société*Appel à Projets « Innovation » 2026 - 2027 Présentation

Gouvernance

Responsable du PTL Transition Gouvernance Société :

Jordane Arlettaz, Professeure de droit public, Université de Montpellier, CERCOP jordane.arlettaz@umontpellier.fr

Comité de pilotage pluridisciplinaire et translaboratoires :

Jordane Arlettaz, Professeure de droit public, Université de Montpellier, CERCOP jordane.arlettaz@umontpellier.fr

Brice Magdalou, Professeur d'économie, Université de Montpellier, CEE-M <u>brice.magdalou@umontpellier.fr</u>

Laura Michel, Maîtresse de Conférences en science politique, Université de Montpellier, CEPEL <u>laura.michel@umontpellier.fr</u>

Frédéric Torterat, Professeur en Sciences de l'éducation, Université de Montpellier, LIRDEF <u>frederic.torterat@umontpellier.fr</u>

Chargée de projet PTL, Pôle Soc (sciences sociales) :

Julie Court, <u>julie.court@umontpellier.fr</u>

PTL Transition Gouvernance Société

Le Projet Thématique Long (PTL) *Transition, Gouvernance, Société* a pour vocation de soutenir le développement d'actions scientifiques pluridisciplinaires initiées par les laboratoires de







recherche rattachés au Pôle sciences sociales (SOC) de l'Université de Montpellier (UM). Il se déploiera du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029 et dispose, sur ces cinq années, d'un budget total de 950.000 euros.

Cette enveloppe globale est ventilée selon une répartition annuelle permettant une progression du soutien financier apporté par le PTL et définie de la manière suivante : un budget annuel de 150.000 euros pour les deux premières années (2025, 2026) puis de 200 000 euros (2027 et 2028) et enfin de 250 000 euros pour la dernière année (2029). Cette progression budgétaire s'inscrit en cohérence avec les objectifs poursuivis par le PTL *Transition, Gouvernance et Société* qui entend permettre l'émergence de nouvelles énergies collectives et soutenir des projets structurants s'inscrivant dans le temps long.

Le PTL *Transition, Gouvernance, Société* est scientifiquement structuré autour de trois axes thématiques et deux axes transversaux. Les réponses aux appels à projet doivent s'inscrire dans au moins un de ces cinq axes.

Objectifs et fonctionnement

L'appel à projets « Innovation » (AAP « Innovation ») **2026 - 2027** entend financer des projets ayant pour objectif d'impulser une synergie pluridisciplinaire entre les laboratoires du Pôle Sciences sociales autour des cinq axes définis dans le cadre du Projet Thématique Long (PTL).

Le financement par projet ne pourra pas dépasser 10.000 euros pour les deux années 2026 et 2027 ; le PTL fonctionnant selon une logique de pluri-annualité, les crédits 2026 non engagés pourront être reportés en 2027 (attention : les crédits de 2027 ne seront pas reportables en 2028).

En cas de non-consommation des crédits au 31 décembre 2027, le reliquat devra être restitué au PTL.

Toutes les dépenses devront être engagées exclusivement pour le projet sélectionné, dans le respect du cadrage administratif de l'UM. Seules les dépenses hors équipement seront éligibles (l'acquisition de matériel informatique ne sera pas acceptée).

Critères d'éligibilité

Les réponses à l'appel à projets **2026-2027** doivent respecter les trois critères d'éligibilité cidessous, définis par le Comité de pilotage et appréciés par le Comité d'évaluation :







- Le·la porteur·se de projet doit être membre d'un laboratoire relevant du Pôle SOC de l'UM ou d'une structure de recherche partenaire identifiée.
- Le projet doit associer un.e ou plusieurs enseignant.e.s-chercheur.se.s ou chercheur.se.s issus d'un autre laboratoire relevant du Pôle SOC de l'UM ou d'une structure de recherche partenaire identifiée.
- Le projet doit s'inscrire dans un ou plusieurs des cinq axes scientifiques définis au sein du PTL *Transition, Gouvernance, Société*.

Attendus

Les réponses à cet appel à projets pour **2026-2027** seront évaluées en lien avec les attendus ci-dessous. Seront valorisés les projets :

- développant une approche pluridisciplinaire (éducation, gestion, économique, droit, science politique)
- répondant à l'objectif d'impulser et d'initier des collaborations à vocation pérenne et structurante entre différents laboratoires de recherche.

Evaluation

L'évaluation des projets sera réalisée par un Comité d'évaluation pluridisciplinaire et paritaire composé :

- des membres du Comité de pilotage du PTL :
 - Jordane Arlettaz, Professeure de droit public, Université de Montpellier, CERCOP.
 - o Brice Magdalou, Professeur d'économie, Université de Montpellier, CEE-M.
 - Laura Michel, Maîtresse de Conférences en science politique, Université de Montpellier, CEPEL.
 - Frédéric Torterat, Professeur en Sciences de l'éducation, Université de Montpellier, LIRDEF.
- de membres extérieurs à l'Université de Montpellier :







- Carolina Cerda-Guzmann, Maitresse de conférences en droit public, Université de Bordeaux.
- Mireille Chiroleu Assouline, Professeure d'économie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Xavier Dupré de Boulois, Professeur de droit public, Université Paris 1
 Panthéon-Sorbonne.
- Kevin Del Vecchio, Maître de conférences en science politique, Université de Strasbourg
- Marthe Fatin-Rouge Stéfanini, Directrice de Recherches en droit public au CNRS, Aix-Marseille Université.
- Jérôme Ferret, Maître de Conférences en sociologie, Université Toulouse Capitole.
- Sébastien Milleville, Maître de Conférences en droit privé, Université Grenoble Alpes.
- Irène Pereira, Professeure en sciences de l'éducation et de la formation, Université de Rouen Normandie.
- o Aude Pommeret, Professeure d'économie, Université Savoie Mont Blanc.

Suivi

Les porteur.se.s de projets ayant bénéficié d'un soutien financier du PTL devront, lors d'une journée annuelle de restitution, présenter un compte-rendu synthétique portant sur les engagements budgétaires et résumant les actions réalisées comme les perspectives envisagées.

Calendrier

La date limite de dépôt des réponses à l'AAP Innovation 2026-2027 est fixée au **vendredi 12 décembre 2025, 17h.**

Les résultats de l'AAP seront diffusés le vendredi 30 janvier 2025.